

Impôt sur le revenu—Loi

Aujourd'hui, un grand nombre d'agriculteurs ne livrent pas leurs céréales parce que le ministère du Revenu national les met dans des situations intenable. Cela réduit fortement la production au pays. Je ne dis pas qu'on ne doit pas demander aux agriculteurs de payer des impôts sur le revenu raisonnables. Ils savent qu'ils peuvent répartir leur revenu sur cinq ans, ce qui est un avantage, mais je crois que nous appliquons encore des méthodes qui remontent à 1949. Dans le domaine de l'agriculture, le ministère n'a jamais employé de méthode de calcul moderne qui tienne compte du coefficient d'inflation des années 80. Si nous ne relevons pas ce défi et si nous ne faisons pas face à ces problèmes, particulièrement ceux qui se posent dans les secteurs de l'agriculture et de la petite entreprise, l'économie du Canada se trouvera confrontée à des difficultés encore plus considérables.

Je reçois tous les jours des lettres de mes commettants où il est question de ces problèmes. Dernièrement, j'ai reçu une lettre d'un homme d'affaires d'Assiniboia, en Saskatchewan. Il me faisait remarquer que la loi de l'impôt sur le revenu n'a pas évolué pour s'adapter au développement considérable du pays et qu'elle freine la production au point qu'une partie de notre capacité de production reste inutilisée.

Hier soir, j'ai signalé—et il est bon de le répéter—que les politiques du gouvernement avaient paralysé l'industrie pétrolière de la Saskatchewan. Il semblerait que le ministre en ait fait des gorges chaudes aujourd'hui, mais cela ne fait pas rire dans les villes de ma circonscription et dans tout l'ouest du Canada. Pourtant, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration a annoncé l'instauration de programmes d'aide à la Saskatchewan qui coûteront environ 4 milliards de dollars aux contribuables. C'est absolument aberrant. D'une part, le gouvernement freine l'industrie au point de faire augmenter le chômage, de provoquer la fuite des derricks du pays et d'entraîner la fermeture de puits de pétrole parce que la production est si faible qu'il n'est pas rentable de les exploiter. D'autre part, on demande aux contribuables canadiens de verser des millions de dollars pour subventionner des sans-travail. On ne doit pas blâmer les Canadiens mais plutôt le gouvernement de cet état de choses.

● (1630)

On en trouve un excellent exemple dans notre régime fiscal actuel, et je veux parler des remises sur l'essence accordées aux agriculteurs. C'est un exemple de paperasserie qui oblige à créer de nouveaux emplois. Je sais que le ministère prétend que la remise—10c. ou 7c. le gallon—ne peut être effectuée par le distributeur en vrac. J'ignore pourquoi celui-ci ne peut le faire. Il y a une méthode très simple, mais le gouvernement préfère qu'il y ait davantage de paperasserie. Les bureaux fourmillent de fonctionnaires qui expédient des circulaires à l'agriculteur pour lui dire comment présenter sa demande. L'agriculteur s'aperçoit qu'il perd son temps car au lieu de nourrir ses bêtes il lui faut remplir des formules pour obtenir la remise, et cela l'embête. Il doit alors faire appel à un comptable ou à un avocat pour l'aider à remplir ces formules. Que se passe-t-il alors? On ne trouve plus le temps de faire de l'élevage ou de la culture. Il n'y a plus de production. C'est le genre de pro-

gramme que trop de grands imaginatifs du gouvernement proposent.

Je tiens à vous dire, monsieur le président, que les Canadiens en général et les agriculteurs et petits exploitants en particulier en ont plein le dos d'une pareille administration. Je répète au ministère et au ministre qu'il est urgent d'accorder notre attention à ce secteur de l'économie du Canada. Savez-vous que le Canada devrait connaître le plus grand boom de son histoire? L'autre jour, M. Jarvis, qui relève de la Commission canadienne du blé, a déclaré que la présente décennie pourrait bien être l'âge d'or de l'agriculture dans l'ouest du pays. Nous savons ce que pourrait devenir l'Ouest avec la production pétrolière. Ne nous leurrions pas, tous les Canadiens le savent aussi. Nous ne devrions pas aller mendier dans les conseils d'administration du monde. Nous devrions être les premiers au chapitre de la production tant pétrolière qu'agricole. Nous le serons un jour. Nous avons l'intention de présenter un bill relatif à la loi de l'impôt sur le revenu qui permettra au Canada de produire comme lui seul peut le faire.

Je prétends que nous devons étudier ces questions plus à fond. Je voudrais revenir brièvement sur le sujet du jour d'évaluation et son importance pour les agriculteurs. J'ai reçu beaucoup d'appels téléphoniques et de visites d'agriculteurs qui m'ont interrogé à ce sujet. Ils m'ont demandé quand le gouvernement tiendrait la promesse qu'il a faite aux Canadiens. L'important, c'est que le gouvernement tienne ses promesses.

Il y a plus important encore, et c'est la situation dans laquelle la loi de l'impôt sur le revenu place les agriculteurs. Je demande de nouveau au gouvernement et au ministère concerné de reconsidérer la question du jour d'évaluation et des effets de l'impôt sur les gains en capital. Cette disposition n'appartient absolument pas à notre époque. Elle est archaïque, car elle ne correspond aucunement aux mesures que nous devrions prendre pour résoudre le problème que cause aux agriculteurs l'impôt sur les gains en capital.

Je voudrais maintenant passer à un autre sujet que je connais assez bien. Pendant 25 ans, j'ai dressé une feuille de paie. La loi de l'impôt sur le revenu . . .

Le vice-président: A l'ordre, s'il vous plaît. Je regrette d'interrompre le député, mais le temps qui lui était alloué est expiré. Il pourra intervenir de nouveau au deuxième tour. Pour l'instant, je dois donner la parole au député de Pembina.

M. Elzinga: Monsieur le président, j'apprécie moi-aussi de pouvoir participer aux travaux du comité plénier sur le bill C-54. Avant d'entrer dans le vif du sujet, je voudrais profiter de cette occasion pour féliciter le député d'Assiniboia. Je voudrais m'associer aux positions qu'il a prises au sujet des gains en capital. Il a expliqué quelle était la position du Nouveau parti démocratique et du parti libéral au sujet de l'étatisation de nos terres agricoles ainsi que de toute terre de notre pays. Il est intéressant de relever que les libéraux et les néo-démocrates se sont prononcés contre l'amendement que nous avons proposé dans le cadre du débat constitutionnel, pour modifier le droit à la propriété. Il est intéressant de constater également que lors de la conférence Habitat, de 1976, le même gouvernement libéral s'est prononcé en faveur d'une résolution visant à étatiser toutes nos terres.